

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier deux notes d'analyse formulant des propositions sur

Comment encourager les comportements « verts » ?

L'évolution des comportements individuels est indispensable à la transition énergétique ; si les Français adhèrent majoritairement aux principes du développement durable, peu d'entre eux parviennent à changer de réflexes au quotidien. Le Centre d'analyse stratégique publie deux notes, formulant des recommandations, qui explorent deux exemples d'incitation aux comportements «verts» :

- **Note d'analyse 319 : Pour un affichage environnemental obligatoire des produits de consommation ?**

*77% des Français se disent disposés à acheter des produits bons pour l'environnement... mais seulement 19% agit en conséquence
66% des Français sont demandeurs d'information sur l'impact environnemental des produits*

Cette note contribue au débat sur **l'opportunité de généraliser l'affichage de l'impact environnemental des produits de consommation**, expérimenté dans le cadre de la loi portant « engagement national pour l'environnement » du 12 juillet 2010, en formulant trois propositions pour qu'il soit efficace :

- **Annoncer dès aujourd'hui une obligation d'affichage environnemental sous forme d'étiquette sur les produits de consommation** à échéance de trois à cinq ans. Poursuivre entre-temps l'expérimentation engagée afin d'asseoir la notoriété et la crédibilité de l'étiquette, en ne retenant qu'un nombre restreint de formats différents d'étiquettes.
- A l'issue de l'expérimentation, sur la base d'une concertation avec l'ensemble des acteurs, **donner à l'affichage environnemental une forme aisément identifiable et simple à interpréter** par le consommateur, tant lors de l'acte d'achat en magasin qu'à domicile pour une information plus détaillée (site web, flashcode). À cette fin, **l'étiquette doit être assortie d'un logo officiel, pour renforcer sa crédibilité.**
- Dès la deuxième phase de l'expérimentation, **accompagner l'affichage environnemental par des incitations innovantes**, en mentionnant par exemple sur le ticket de caisse des produits achetés leur contenu en CO₂ et leur impact sur la biodiversité.



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategie



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.

Information presse

- **Note d'analyse 320 : Comment limiter l'effet rebond des politiques d'efficacité énergétique dans le logement ?**

L'« effet rebond » peut annuler de 5 %... à 50 % des gains d'énergie obtenus grâce au progrès technique

Dans le cas de l'amélioration de l'efficacité d'un système de chauffage, on enregistre un décalage moyen d'environ 30 % entre les économies prévues et celles qui sont effectivement réalisées.

Les pics saisonniers de demande d'électricité ont augmenté en moyenne de plus de 15 % de 2001 à 2011

L'**effet rebond** désigne l'annulation des gains de performance énergétique obtenus par la diffusion du progrès technique, du fait d'une utilisation accrue des ressources. Les **comportements de consommation minent en effet les économies d'énergie** rendues possibles par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des appareils.

Afin d'éviter l'effet rebond, il est indispensable d'accompagner les campagnes de construction et de rénovation des logements par des incitations à économiser l'**énergie**. Quatre d'entre elles méritent d'être expérimentées à grande échelle :

- La mise en place, en partenariat avec des collectivités locales, de **concours récompensant les immeubles, les quartiers, les communes, les familles...** réalisant les « meilleures » économies d'énergie ;
- La diffusion aux habitants de logements anciens qui ont récemment réalisé des travaux de rénovation thermique, lors de l'envoi de la facture d'électricité, de fuel ou de gaz, **d'informations sur les économies d'énergie théoriquement attendues après travaux**, et sur celles, moins importantes, qui seront effectivement réalisées si leurs habitudes de consommation n'évoluent pas (effet rebond) ;
- La diffusion aux habitants de logements neufs, lors de l'envoi de la facture d'électricité de fuel ou de gaz, **d'informations sur la consommation moyenne d'un ménage « économe »** de taille identique, en comparaison de leur propre consommation ;
- La diffusion aux particuliers des coûts et des bénéfices que représentent **l'évolution de pratiques ou l'acquisition d'appareils économes** en électricité, par l'intermédiaire de leur facture d'électricité et de messages électroniques (SMS, mails).

Retrouvez l'intégralité des notes et des propositions sur
www.strategie.gouv.fr/les-notes-d-analyses



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategie



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.